

N/REF : 2/04/2024 10H53 C:263882 I:33807

M MONGE LAURENT

V/Email reçu le Mardi 02/04/2024 a 10H53

**20 RUE DES MARTYRS
38640 CLAIX**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 03 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 20 RUE DES MARTYRS 38640 CLAIX - MLLE VERONIQUE PAYET OU M LAURENT
MONGE 06 15 25 08 54

MOTIF : INTERVENTIR EN ASTREINTE POUR POMPE DE RELEVAGE HS

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

INTERVENTION LE 31/03/2024
INTERVENTION DANS LE CADRE DE L ASTREINTE
VIDANGE POSTE DE RELEVAGE EXTRACTION DE LA POMPE HS
ENLEVEMENT DE 100L DE MATIERES

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	176,90	176,90
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	88,45

TOTAL H.T.	265,35
T.V.A. a 10,00%	26,53
TOTAL T.T.C.En EURO	291,88

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN